

Compte rendu Réunion du Conseil Communautaire

Séance du 25 MARS 2013 à 18h30.

Date de convocation

15/03/2013

L'an DEUX-MILLE-TREIZE, le VINGT CINQ du mois de mars, à 18h30, le Conseil communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

Membres présents :

AMNEVILLE : MM. FUND D. (à partir du point 9), FUND A., STOLL, HELART,
BRONVAUX : M. ARGUELLO,
CLOUANGE : M. DIEDRICH, Mme FERRARI, M. CECCONI (à partir du point 2),
MARANGE SILVANGE : MM. MEOCCI et LALLIER
MONTOIS LA MONTAGNE : MM. VOLLE, CUCCIA et Mme PIERRARD
MOYEUVE-GRANDE : M. BENABID, M^{me} CONTESE, MM. SANTARONI et TIRLICIEN,
MOYEUVE-PETITE : M. HENRY,
PIERREVILLERS : MM. SERREDSZUM et PELIZZARI,
ROMBAS : MM. FOURNIER (à partir du point 4), PIERON, BARTHELEMY, RISSER, et M^{me} MACAIGNE,
RONCOURT : MM. HALTER et BALTIERI,
ROSSELANGE : MM. MATELIC, SCHONS, M^{me} SEEMANN, et M. DI GIANDOMENICO
SAINTE MARIE AU CHENES : MM. KLAMMERS, WATRIN, et Mme CADONA
VITRY-SUR-ORNE : MM. CORRADI et VEGLIA

Membres représentés par son suppléant :

Mme BARTOLETTI par M. CARRIDI
M. SCHWEIZER par Mme MARRINACCI
M. AUBURTIN par M. SAUDRY
M. SUBTIL par M. VEDEL

Membres absents ayant donné procuration :

M. GISMONDI à M. DIEDRICH	M. ROVIERO à M. SANTARONI M.
M. BRUM à M. CUCCIA	Mme WAGNER à M. PIERON
M. MULLER à M. MEOCCI	Mme BENCI à M. RISSER
Mme GREFF à M. LALLIER	M. WEYANT à M. CORRADI
M. DROUIN à M. TIRLICIEN	

Absent excusés : MM. CECCONI (point 1), FOURNIER (du point 1 au point 3 inclus) et FUND D. (du point 1 au point 8 inclus)

Absents: Mme BELLONI, MM. HIRTZ et M.DIEUDONNE

Le 25 mars 2013, à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, réuni à Rombas, salle Jean Burger, à l'unanimité :

- **APPROUVE**, le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 07 février 2013
- **APPROUVE**, le Compte administratif 2012
- **APPROUVE**, le Compte administratif 2012 du budget annexe « PAC Moulin Neuf »
- **APPROUVE**, le Compte administratif 2012 du budget annexe « PAC Ramonville »
- **APPROUVE**, le Compte de Gestion 2012
- **APPROUVE**, le Compte de Gestion 2012 du budget annexe « PAC Moulin Neuf »

- **APPROUVE**, le Compte de Gestion 2012 du budget annexe « PAC Ramonville »
- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2012 du Budget Primitif 2012 comme suit :

1°)	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	1.101.479,87 €
2°)	En excédent de fonctionnement reporté Compte 002 – Excédent reporté	555.553,26 €
- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2012 du Budget Annexe « PAC Ramonville » 2012 comme suit :

1°)	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	12.000,00 €
2°)	En excédent de fonctionnement reporté Compte 002 – Excédent reporté	18.008,04 €
- **ADOPTE**, le Budget Primitif 2013 qui s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses :
 - en section de fonctionnement : 10.643.409,91 €
 - en section d'investissement : 7.137.729,69€
- **DECIDE**, de voter ce budget par nature et par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement et par opérations en section d'investissement.
- **DECIDE**, de voter une subvention de 12.500, 00 € destinée à équilibrer le budget annexe «Parc d'activités communautaire Moulin Neuf »
- **ADOPTE**, le Budget 2013 du Budget Annexe « PAC de Moulin Neuf » qui s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses :
 - en section de fonctionnement : 25.000,00 €
 - en section d'investissement : néant
- **DECIDE**, de voter ce budget par nature et par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement et par opérations en section d'investissement.
- **ADOPTE**, le Budget 2013 du Budget Annexe « PAC Ramonville » qui s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses :
 - en section de fonctionnement : 18.008,04 €
 - en section d'investissement : 12.000,00€
- **DECIDE**, de voter ce budget par nature et par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement et par opérations en section d'investissement.
- **FIXE**, le taux de chacune des 4 taxes comme suit :
 - Taxe d'Habitation : 1,87 %
 - Taxe sur le Foncier Bâti : 1,02 %
 - Taxe sur le Foncier non Bâti : 5,24 %
 - Cotisation foncière des entreprises : 1,40 %
- **FIXE**, le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au même taux que celui fixé en 2012, soit pour 2013 : 20,98%
- **FIXE**, le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 12,11 %pour l'année 2013.
- **DECIDE**, de modifier l'autorisation de programme pour les travaux de construction d'une structure multi-accueil à Marange-Silvange

- **DECIDE**, de modifier l'autorisation de programme pour les travaux de construction d'une structure multi-accueil à Clouange (Vallée de l'Orne)
- **DECIDE**, de modifier l'autorisation de programme pour les travaux de construction d'une structure multi-accueil à Sainte Marie aux Chênes (Plateau)
- **DECLARE** à l'unanimité, les loyers, à hauteur de 23 240,70 €, dus par deux locataires de cellules du bâtiment d'accueil d'entreprises, sis sur le Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » irrécouvrables,
- **DECIDE** d'admettre ces produits en non-valeur,
- **DECIDE** d'ouvrir les crédits nécessaires au budget (article 6542 « créances éteintes »).
- **APPROUVE** le principe de la répartition des délégués communautaires au sein du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle selon le tableau présenté ci-dessous, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux :

Communes	Population municipale 2013	Délégués titulaires	% population	%assemblée délibérante
AMNEVILLE	10 100	8	19,04	15,09
ROMBAS	9 937	8	18,73	15,09
MOYEUUVRE-GRANDE	7 939	7	14,97	13,21
MARANGE-SILVANGE	5 842	5	11,01	9,43
CLOUANGE	3 907	4	7,37	7,55
SAINTE-MARIE AUX CHENES	3 795	4	7,15	7,55
VITRY-SUR-ORNE	2 898	3	5,46	5,66
ROSSELANGE	2 897	3	5,46	5,66
MONTOIS-LA-MONTAGNE	2 364	3	4,46	5,66
PIERREVILLERS	1 495	2	2,82	3,77
RONCOURT	834	2	1,57	3,77
BRONVAUX	527	2	0,99	3,77
MOYEUUVRE-PETITE	507	2	0,96	3,77
	53 042	53	100	100

- **DECIDE** de mandater le Président ou son représentant à effectuer les démarches nécessaires auprès des treize communes membres de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle afin que chacune se prononce sur cette répartition avant le 30 juin 2013.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à déposer auprès du Préfet de Région, avant le 31 mars 2013, un dossier de demande d'agrément dérogatoire au dispositif d'investissement locatif « Dufлот » pour le compte des treize communes membres de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier et à effectuer toutes les démarches nécessaires à son aboutissement.
- **PREND ACTE** des décisions adoptées par le Bureau communautaire conformément à la délibération du 14 avril 2008.
- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président conformément à la délibération du 14 avril 2008,

L'ordre du jour étant épuisé, **le Président** lève la séance à 19h45

Fait à Rombas, le 02 Avril 2013,



Le Président

Lionel FOURNIER